

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Camping autorisé sur la plage de Saint-Félix

GOSIER, LE 11 AVRIL 2022 — Cédric CORNET, maire du Gosier, informe la population que le camping sera autorisé uniquement sur la plage de l'Anse Dumont à Saint-Félix au Gosier du 13 au 20 avril 2022.

Le pic-nic pourra être pratiqué sur toutes les plages du territoire communal, sans installation de nuit.

Après plusieurs années d'interdiction de camping suivies de 2 ans de restrictions liées à la crise sanitaire, la municipalité du Gosier tient à ce que la population renoue avec ses traditions de rassemblement familial pendant la période de Pâques.

Le maire du Gosier appelle les usagers des plages à :

- respecter les différents sites qui seront investis en camping et en pic nic en déposant leurs déchets ménagers dans les poubelles prévues à cet effet
- faire preuve de bienveillance envers les voisins de campement
- avoir des attitudes qui ne porteraient pas atteinte à d'autres personnes
- se comporter en citoyen responsable en ne déboisant pas les sites pour du confort

La municipalité du Gosier informe que :

- des poubelles supplémentaires seront installées sur la plage de Saint-Félix et sur les plages de l'Anse Tabarin et de la Datcha
- des sanisettes seront installées sur la plage de Saint-Félix
- des bornes d'apport volontaire pour le verre, les plastiques et les emballages sont toujours mises à disposition des habitants sur le territoire communal

*Ensemble, faisons preuve de civisme pour préserver l'environnement !*